



Grenelle de la Mer

## **Reconversion de friches littorales et Urbanisme côtier innovant**

Publié il y a 1 jour par [GIS AMPHIBIA](#) , Var (83) dans [Recherche et innovation](#) Grenelle de la Mer Consultation des Français.

De la place de l'innovation, socio-économique et culturelle, patrimoniale, scientifique et technique, organisationnelle et de gouvernance, dans l'aménagement durable des territoires en prise avec la littoralisation.

Seul l'avènement d'urbanisations côtières innovantes, - qui seraient le fruit de planifications spatiales locales adaptatives, autorisant force « porosités culturelles entre terre et mer », et sièges d'appropriations expérimentales collectives pour de nouvelles « architectures de vie » à même de côtoyer en « bonnes intelligences » les espaces aquatiques et marins-, permettrait d'espérer ne plus trop subir la « littoralisation » comme une fatalité démographique et climatique.

Devant la généralisation de ce phénomène sociétal planétaire on ne peut plus se contenter de continuer de considérer, sans doute à tort historiquement (cf les « Peuples de l'eau »), que la volonté d'« habiter » ces espaces et régions maritimes convoitées ne saurait à l'avenir que constituer un risque majeur pour la qualité des rapports homme-nature, y compris en mer, dans une posture de défiance qui ne permettrait pas d'autres réponses d'avenir que la sanctuarisation des espaces de nature.

Tout au contraire, abordées dans un esprit d'innovation souvent hérité de l'histoire même des territoires, les « villes durables maritimes », notamment dans leur rapport avec la nature, resteront continument à inventer et réinventer partout, y compris en sachant saisir le temps des friches entropisées, littorales, terrestres et marines, fixes ou flottantes, non plus comme des échecs de l'urbanité mais comme un effet d'aubaine patrimonial pour imaginer sans tarder et collectivement les « villes-ports-territoires » de demain, saisissant chaque occasion d'y « refaire la ville sur la ville » pour mieux s'ouvrir à la nature et à l'espace marin.

Qui plus est la « nature en ville » est un nouveau chantier que lance aujourd'hui l'Etat (<http://evenium.com/uploads/contents/77726/Fi le/30249/programmeconfnatureenville170609.pdf>), et dans ce cadre les villes durables maritimes devront elles-aussi être l'objet de recherches, projets et actions spécifiques traitant de leurs rapports réciproques aux composantes de l'environnement naturel littoral et des paysages, terrestres et marins, pour intégrer, en sus de la littoralisation, la problématique d'un changement climatique.

Auteur: Pacitto Jean-Louis , architecte urbaniste chercheur prospectiviste GIS AMPHIBIA/MALT AE

- membre du Conseil Consultatif Régional de la Mer de Provence Alpes Côte d'Azur

- membre du GT2 Grenelle régional et contributeur aux GT 1,2,3 et 4 national

